

Communiqué de presse

EMBARGO 23 AVRIL 18h 30

Rencontre et échange de vues entre les Bureaux des Grands Conseils neuchâtelois et vaudois

Les Bureaux des Grands Conseils neuchâtelois et vaudois se sont rencontrés à Grandson le 23 avril 2009 et ont échangé sur un certain nombre de thématiques communes au fonctionnement des deux parlements ; ils en ont aussi profité pour tisser des liens qui permettront une meilleure collaboration entre législatifs dans le cadre du développement de l'Arc jurassien.

Après avoir tenu une séance de travail dans les locaux de l'ISDC (Institut suisse de droit comparé) à Dorigny, le Bureau du Grand Conseil vaudois s'est rendu à Grandson, pour accueillir le Bureau du Grand Conseil neuchâtelois, qui termine de sa législature 2005-2009. Cette réunion s'est déroulée à la Maison des Terroirs de Grandson.

Il a paru important au Bureau vaudois, au moment où l'Arc jurassien connaît un développement coordonné par-delà les frontières cantonales, de favoriser, également au niveau législatif, les contacts et échanges de vues.

L'objectif de la rencontre était d'échanger des idées et des expériences entre les deux parlements, plus particulièrement sur les points suivants :

- l'activité des commissions parlementaires : état de la situation et perspectives dans les deux parlements cantonaux ;
- l'informatisation du travail parlementaire et le passage au « sans papier » ;
- le système neuchâtelois de limitation du temps de parole lors des séances plénières ;
- l'autonomie du service parlementaire par rapport aux autres services de l'Etat.

A l'issue de la rencontre, les députés des districts de Boudry et du Val de Travers (NE) et du Jura – Nord Vaudois (VD) ont rejoint leurs collègues des Bureaux et partagé un apéritif à la Maison des Terroirs de Grandson.

Grandson, le 23 avril 2009

Renseignements : **M. Jacques Perrin, Président du Grand Conseil vaudois, 079 231 50 15**
M. Walter Willener, président du Grand Conseil neuchâtelois, 079 689 31 06